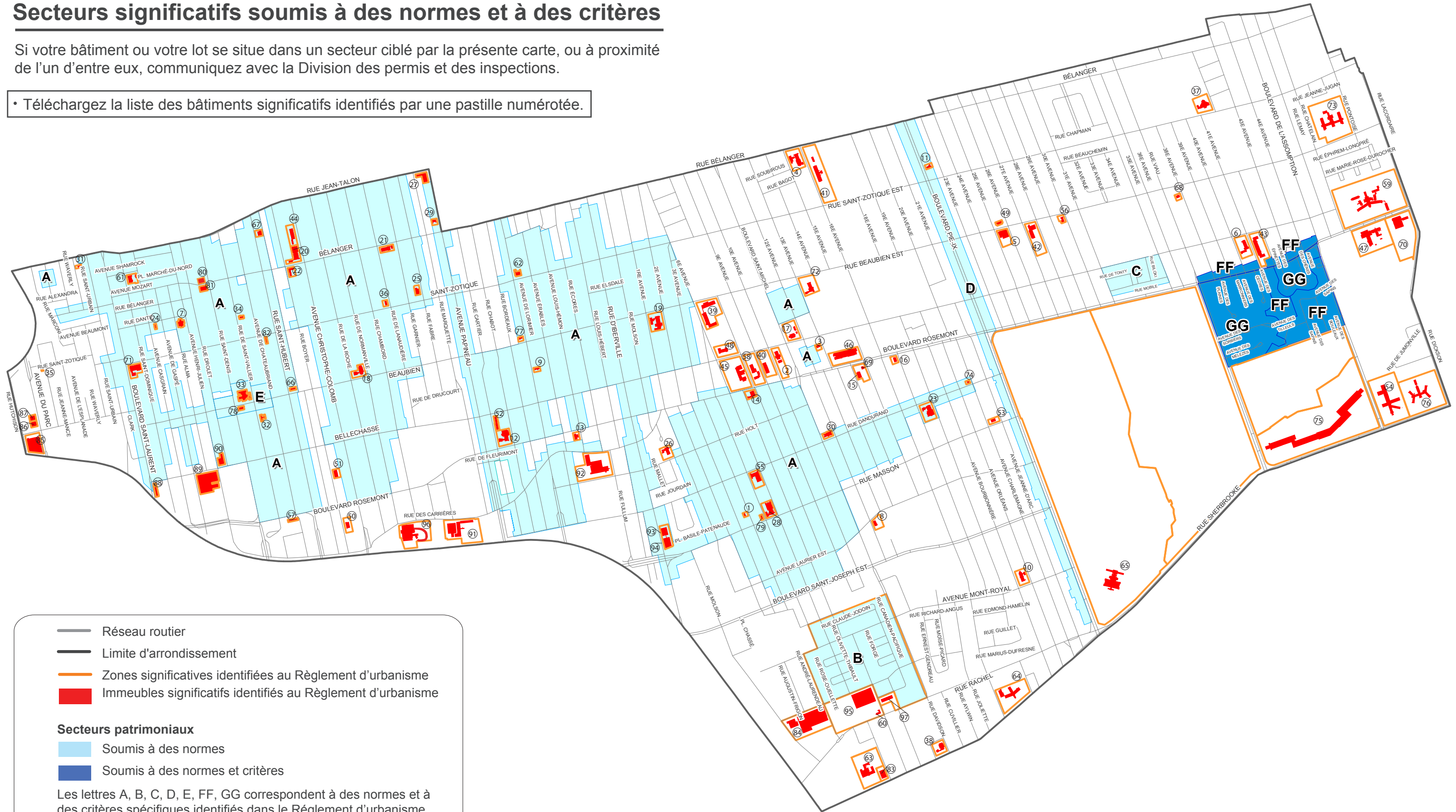


Secteurs significatifs soumis à des normes et à des critères

Si votre bâtiment ou votre lot se situe dans un secteur ciblé par la présente carte, ou à proximité de l'un d'entre eux, communiquez avec la Division des permis et des inspections.

- Téléchargez la liste des bâtiments significatifs identifiés par une pastille numérotée.



- Réseau routier
- Limite d'arrondissement
- Zones significatives identifiées au Règlement d'urbanisme
- Immeubles significatifs identifiés au Règlement d'urbanisme

Secteurs patrimoniaux

- Soumis à des normes
- Soumis à des normes et critères

Les lettres A, B, C, D, E, FF, GG correspondent à des normes et à des critères spécifiques identifiés dans le Règlement d'urbanisme.

